



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 16/02/2022
Reçu en préfecture le 16/02/2022
Affiché le
ID : 056-200008696-20220216-DEL_20223-DE

Objet de la Délibération

COMPTE DE GESTION 2021

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

—————
Séance Publique du 10 février 2022
—————

Suite à la convocation en date du 2 février 2022, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le jeudi 10 février à 17 heures 30, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Gaëlle LE STRADIC, Stéphane LOHEZIC, André HARTEREAU, Lydie LE PABIC, Fabrice LEBRETON, Claudine CORPART

Suppléance :

Anne GALLO suppléée par Pierre POULIQUEN

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Laurent DUVAL donne pouvoir à Aurélie MARTORELL

Absente excusée:

Delphine ALEXANDRE

Absentes :

Aurélie MARTORELL, Anne JEHANNO

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE
DU 10 FEVRIER 2022

COMPTE DE GESTION 2021

Le compte de gestion du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, établi par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'année 2021, est soumis à l'examen des membres du Comité.

Le résultat de clôture est identique à celui du compte administratif, à savoir : **+ 323 978,03 €**

Le Comité est appelé à se prononcer sur ce compte de gestion 2021.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Article unique : **APPROUVE** le compte de gestion 2021 de Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU